

Avenant N° 1 à la convention cadre Petites Villes de Demain la ville de Brie-Comte-Robert

ENTRE

La Ville de Brie-Comte-Robert,

Représenté par M. Jean LAVIOLETTE, autorisé à l'effet des présentes suivant délibération en date du 13 décembre 2022,

Ci-après désigné par M. le Maire,

La Communauté de communes de l'Orée de la Brie,

Représenté par M. Jean-LAVIOLETTE autorisé à l'effet des présentes suivant délibération en date du 14 décembre 2022,

Ci-après désigné par M. le Président,

ET

L'État,

Représenté par M. Pierre Ory, Préfet de Seine-et-Marne

Ci-après désigné par « l'État » ;

IL EST CONVENU CE QUI SUIT :

AVANT PROPOS

Le Gouvernement a souhaité que le programme Petites villes de demain (PVD) donne aux élus des communes de moins de 20 000 habitants, qui exercent des fonctions de centralités et présentent des signes de fragilité, les moyens de concrétiser leurs projets de territoire pour conforter leur statut de villes dynamiques, respectueuses de l'environnement, où il fait bon vivre.

La ville de Brie-Comte-Robert, membre de la Communauté de Communes de L'Orée de la Brie (CCOB), est concernée par cette situation et a ainsi souhaité impulser la revitalisation de son territoire grâce à ce programme national. Après avoir proposé sa candidature, la ville a pu signer une convention d'adhésion le 9 juin 2021 avec l'Etat et est ainsi couverte par le dispositif PVD. La CCOB est également entièrement partie prenante puisqu'elle est co-signataire de cette convention d'adhésion et de la présente convention-cadre.

La convention-cadre valant ORT a été signée le 05 juin 2023 et nécessite aujourd'hui, d'être légèrement modifiée via la signature de cet avenant suite à l'évolution de certains projets.

Pour rappel, le programme PVD, piloté par l'ANCT, constitue une boîte à outils au service des territoires, dans le cadre du plan de relance et de la conduite des grandes transitions économiques, écologiques, numériques, et démographiques. En participant à ce programme, la Commune obtient ainsi un soutien financier et d'ingénierie pour porter efficacement son projet de territoire.

Article 1 : Objet de l'avenant à la convention cadre Petites Villes de Demain

Ce présent avenant propose, après un travail d'approfondissement de certains projets avec les acteurs et partenaires concernés, la modification du périmètre initial ORT de la commune de Brie-Comte-Robert.

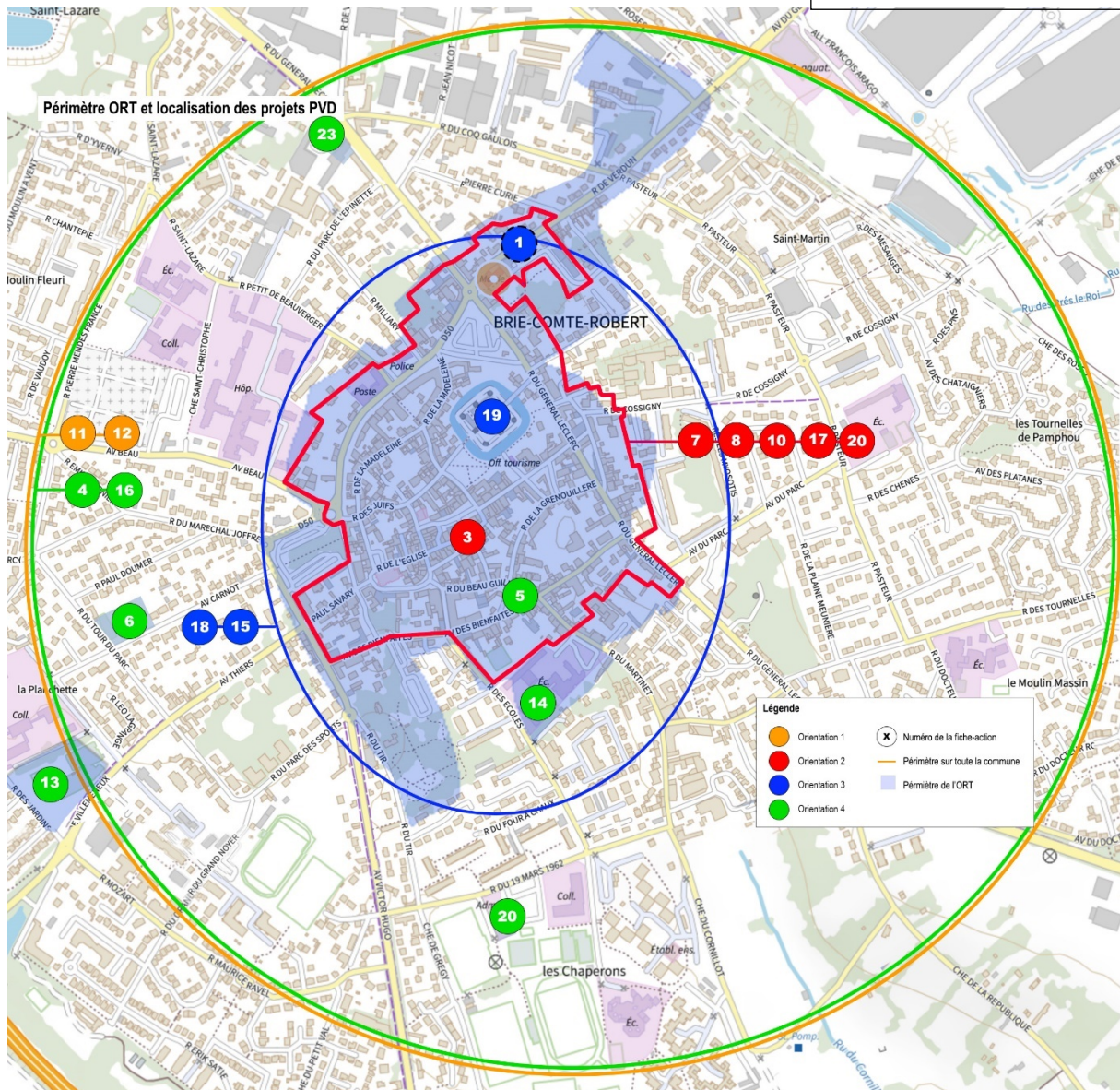
Article 2 : Le plan d'action

L'article 4 paragraphe 3 de la convention-cadre est modifié comme suit :

Le secteur d'intervention de la convention-cadre valant ORT inclus le centre-ville de la ville principale de l'EPCI. Son périmètre est modifié comme suit :

- intégration dans le périmètre ORT de la localisation du « tiers-lieu » de l'action n°6 intitulée « Création d'un tiers-lieu » ;
- acte la suppression de la localisation de l'action n°2 intitulée « Agriculture urbaine – ouverture d'un espace promenade ».
- ajoute l'emprise du bâtiment du cinéma « les 4 vents », pour l'action n°23 intitulée « réhabilitation et extension du cinéma municipal « Les 4 Vents »

2.2 la cartographie est remplacée par la cartographie du nouveau périmètre de ORT, ci-dessous.



Avenant N°1 à la convention cadre PVD,
Lieu, date la signature

Etat	Communauté de communes de l'Orée de la Brie	Ville de Brie-Comte-Robert
<p style="text-align: center;">Pierre ORY le Préfet de Seine-et-Marne</p>	<p style="text-align: center;">Jean LAVIOLETTE le Président</p>	<p style="text-align: center;">Jean LAVIOLETTE le Maire</p>

Annexe : LISTE DES FICHES ACTIONS mise à jour à la suite du dernier comité de pilotage

Intitulé de la fiche-action	OBSERVATION
N°1 : Création d'une Micro-Folie mobile	Terminé
N°2 : Agriculture urbaine – ouverture d'un espace de promenade	En révision
N°3 : Création d'une boutique éphémère	En cours
N°4 : Encourager la participation citoyenne pour l'élaboration du projet PVD	En cours
N°5 : La réhabilitation du centre culturel « La Fontaine »	En cours
N°6 : Création d'un Tiers-Lieu	En cours
N°7 : Formation et aides aux commerçants pour le passage au numérique	En cours
N°8 : Développer des partenariats entre commerces sédentaires et non sédentaires.	En cours
N°9 : Création d'une foncière de redynamisation	Supprimé
N°10 : Diagnostic pré-opérationnel de l'appareil commercial du centre-ville de Brie-Comte-Robert	Terminé
N°11 : Etude pré-opérationnelle d'OPAH	Terminé
N°12 : Suivi-animation OPAH	En cours
N°13 : Réhabilitation du complexe sportif Arthur Chaussy - Le COSEC	En cours
N°14 : Lutter contre les îlots de chaleurs : végétalisation des cours d'écoles.	En cours
N°15 : Repenser la signalétique piétonne en centre-ville	En cours
N°16 : Faciliter les mobilités douces	En cours
N°17 : Aide à la rénovation des devantures commerciales	Terminé
N°18 : Application Mobile – Patrimoine et Tourisme	Terminé
N°19 : Achèvement de la restauration du vieux château et ouverture au public des tours et courtines	En révision
N°20 : Création d'une maison de Santé	En cours
N°21 : Faire labelliser Brie-Comte-Robert comme « Petite cité de caractère »	En cours
N°22 : Manager commerce	Terminé
N°23 : Réhabilitation et extension du cinéma municipal « Les 4 vents »	En cours